

frischknecht ag et frischknecht legno gmbh, 3645 gwatt/thoune, janvier 2026

## conditions générales de vente

<b>généralités</b>	nos conditions générales de vente forment la base de toutes nos gammes, offres, confirmations de commande et contrats. les dispositions divergentes introduites par le client et n'ayant pas été expressément acceptées par écrit ne sont pas applicables, même lorsque nous ne n'y opposons pas expressément.
<b>normes sia</b>	sauf accord contraire, les normes sia en vigueur sont applicables.
<b>notices des associations vhp et isp</b>	sauf accord contraire, les notices des associations vhp et isp correspondant à l'état actuel de la technique font partie intégrante du présent contrat.
<b>prix</b>	les indications de prix figurant sur les bons de commande et les offres émises par frischknecht ag et/ou frischknecht legno gmbh sont proposées sans engagement. les modifications de prix sont répercutées immédiatement et sans préavis.
<b>taxe sur la valeur ajoutée</b>	les prix s'entendent hors tva.
<b>paiement</b>	les factures émises par frischknecht ag et/ou frischknecht legno gmbh sont payables à 30 jours net. la fin du délai de paiement a valeur de date d'échéance convenue entre les parties. au-delà de 45 jours après la date de facturation, un intérêt moratoire de 6% sera exigé.
<b>délais de livraison</b>	les délais de livraison sont communiqués à titre purement indicatif. en d'autres termes, ils ne sauraient constituer un engagement de la part de frischknecht ag et/ou de frischknecht legno gmbh.
<b>conditions de livraison</b>	<p>les prix s'entendent au départ de notre entrepôt de gwatt/thoune. les frais de transport sont facturés séparément conformément à l'offre et/ou à la confirmation de commande.</p> <p>prix valables pour une livraison en magasin ou sur chantier en bas de vallée aisément accessible aux grands camions. pour les livraisons en région montagneuse, un supplément est facturé. pour les livraisons au départ de l'usine, le fabricant est susceptible de facturer des frais de transport en sus. les livraisons par train ou par service postal sont aux frais et aux risques du destinataire. les marchandises en stock et hors stock sont livrées uniquement par carton. l'entreprise décline toute responsabilité en cas de retard de livraison, notamment dus à des problèmes de disponibilité de la marchandise à l'usine ou de rupture de stock temporaire.</p>
<b>conditionnement</b>	les matériaux d'emballage et palettes sont systématiquement facturés séparément. les palettes non payées demeurent notre propriété.
<b>retours</b>	les retours de marchandise font l'objet d'un accord préalable de frischknecht ag et/ou frischknecht legno gmbh et s'effectuent sur présentation d'une copie de la facture ou du bon de livraison et après retrait d'un montant correspondant à 20% du prix de vente, pour autant que la même teinte soit disponible en stock auprès de frischknecht ag et/ou frischknecht legno gmbh. le client ne peut faire valoir un droit au retour. les marchandises livrées au départ de l'usine ainsi que les matériaux auxiliaires ne sont pas repris. seules les marchandises conditionnées dans leur emballage d'origine intact, propre et en parfait état seront remboursées.
<b>variations de teintes</b>	nous attirons expressément votre attention sur le fait que des variations de teintes peuvent survenir entre les échantillons d'exposition et les marchandises livrées. compte tenu des caractéristiques du procédé de cuisson, aucune responsabilité n'est assumée en ce qui concerne la concordance des teintes des produits cuits. ces variations ne sont ni dues à des défauts/lacunes des matières premières employées, ni à leur traitement, mais sont à imputer aux propriétés naturelles des produits finaux cuits à haute température (norme sia 248). compte tenu de l'origine naturelle des matières premières, aucune responsabilité n'est assumée en relation avec la concordance des teintes des matériaux en pierre naturelle, pierre artificielle, bois et textile.

<b>travaux de pose</b>	le donneur d'ordre (maître d'ouvrage, architecte, chef de chantier) doit impérativement vérifier l'état de la marchandise livrée avant le début des travaux de pose. ceci afin de parer à tout malentendu relatif à la conformité des échantillons ainsi qu'au type de pose, à la disposition des joints, aux teintes, etc. en outre, de nombreux articles sous forme de dalles présentent des variations de teinte prononcées au sein d'une même référence. il convient de répartir de telles dalles (émaillées ou non et issues de différents cartons) sur l'ensemble de la réalisation afin de garantir, à l'échelle du projet, le bon respect de la teinte visée. en cas d'extension des travaux / livraisons supplémentaires, il convient d'accorder une attention particulière à la question des variations de teintes.
<b>délais de réalisation des travaux de pose</b>	les rendez-vous de pose convenus avec le conducteur des travaux ou ses représentants sont contraignants. dans le cas où les travaux de pose ne peuvent débuter au moment convenu, les temps d'attente, manques à gagner et frais de déplacement sont facturés.
<b>contrôle des marchandises et réclamations</b>	il convient de contrôler l'ensemble des matériaux et d'émettre au besoin des réclamations dans un délai de dix jours au plus tard après la livraison de la marchandise. intégrité, respect des teintes, calibre, planéité et tri de la marchandise sont à vérifier. il convient de signaler immédiatement tout défaut identifié au moment de la pose de la marchandise, soit au plus tard après la pose d'un à deux mètres carrés de revêtement. ces dispositions sont également applicables lorsque l'acheteur de la marchandise n'a pas réceptionné la marchandise en personne. toute réclamation doit être transmise par écrit dans un délai de dix jours au plus tard.
<b>droit à la garantie</b>	l'acheteur est déchu de son droit à la garantie si la marchandise n'est pas dûment contrôlée et ne fait l'objet d'aucune réclamation dans le délai imparti. frischknecht ag et/ou frischknecht legno gmbh est libéré de son obligation de garantie lorsque la marchandise est endommagée à la suite de travaux de pose ne respectant pas les normes sia pertinentes, les règles de la profession ou qu'ils sont non conformes de quelque manière que ce soit. le droit à la garantie de l'acheteur est limité au remplacement gratuit des marchandises défectueuses. toute autre revendication au titre de la garantie est exclue.
<b>prestations de services, frais de matériel et de livraison liés aux échantillons</b>	en cas de fourniture d'échantillons, les prestations de services ainsi que les frais de matériel et de livraison excédant les montants usuels sont facturés aux parties responsables. si le mandat est confirmé, ces coûts s'annulent dès lors qu'aucun(e) autre accord ou disposition n'a été conclu(e).
<b>avertissement relatif aux classes de toxicité!</b>	il convient de tenir compte des mises en garde figurant sur les emballages des produits appartenant aux classes de toxicité 4, 5 et 5s.
<b>protection des données</b>	vous trouverez notre déclaration de protection des données sur notre site web à l'adresse suivante <a href="https://www.frischknecht-ag.ch/datenschutzerklaerung-der-frischknecht-ag/">https://www.frischknecht-ag.ch/datenschutzerklaerung-der-frischknecht-ag/</a>
<b>for</b>	pour tout litige lié à un contrat conclu avec frischknecht ag et/ou frischknecht legno gmbh, 3645 gwatt/thoune, le for est thoune. le droit suisse est applicable. la version allemande du présent document fait foi.